

La concurrence oligopolistique et monopolistique

CPGE 2

Marine Salès-Juet

2023/2024

Plan

- 1 La concurrence oligopolistique
 - Définition
 - Le duopole d'Augustin Cournot (1838)
 - Hypothèses
 - Détermination de l'équilibre
 - Caractéristiques de l'équilibre
 - Le duopole d'Heinrich von Stackelberg (1934)
 - Le duopole de Joseph Bertrand (1883)
 - Hypothèses
 - Détermination de l'équilibre
 - L'oligopole ordonné ou l'entente
- 2 La concurrence monopolistique
 - Définition
 - Notion de différenciation
 - Le comportement du producteur
 - Équilibre sur le marché de concurrence monopolistique

Définition

- Situation de concurrence sur un marché où le nombre de producteurs est **suffisamment limité** pour que les décisions de l'un d'entre eux aient une **influence** sur les décisions des autres.

Hypothèses

- Bien **homogène**
- Chaque firme connaît la **fonction de demande totale** du bien.
- Chaque firme considère la production de son concurrent **comme une donnée** et maximise son profit **en conséquence**.
- Les firmes choisissent **simultanément** leur quantité de production (**concurrence en quantité**).
- Chaque firme a un **poids suffisamment important** pour faire **diminuer** le prix d'équilibre en augmentant sa quantité produite (*price maker*).

Détermination de l'équilibre

- Chaque entreprise choisit sa **quantité de production** pour **maximiser son profit** en considérant la quantité produite par l'autre firme comme **donnée**.

Détermination de l'équilibre

- Chaque duopoleur se demande : « *Quel comportement va adopter mon concurrent si je modifie mon volume de production ?* ».
 - Chaque entreprise définit sa **fonction de réaction/de meilleure réponse** : sa production **optimale** en fonction de la quantité produite par le concurrent.
 - **Décroissante**, car si un duopoleur augmente sa quantité produite, l'autre réduira la sienne pour éviter une **baisse de prix** sur le marché.
- L'équilibre du marché s'établit au **croisement** des deux fonctions de réaction.

Détermination de l'équilibre

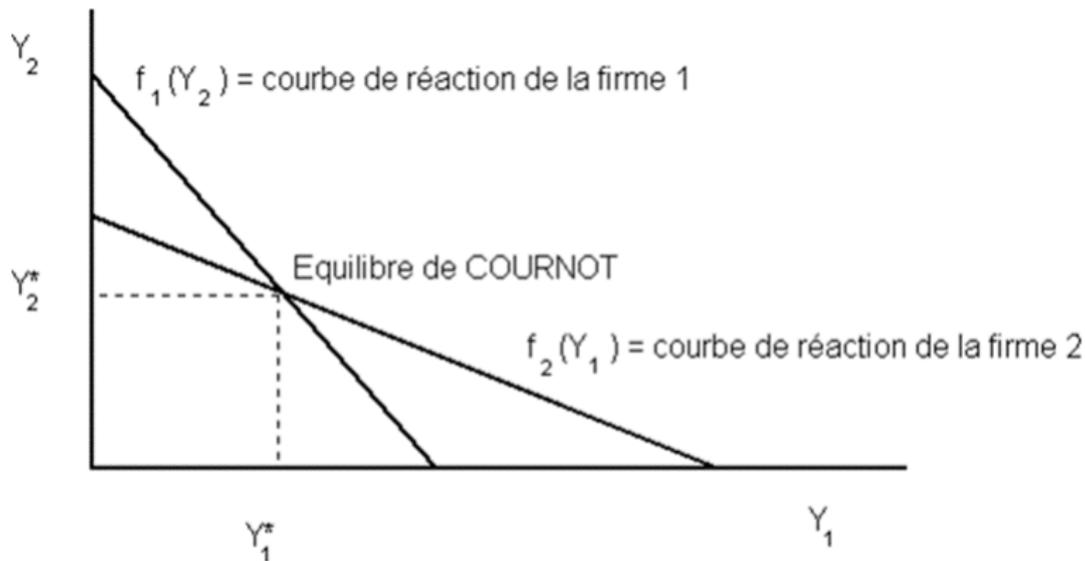


Figure 1 – Équilibre du duopole de Cournot-Nash

Caractéristiques de l'équilibre

- Niveau de production $<$ CPP mais $>$ au monopole.
- Surplus total $<$ CPP mais $>$ au monopole (**perte sèche**).
- Part du surplus total capté par le **producteur** d'autant plus faible que le **nombre de concurrent est grand**.

Le duopole d'Heinrich von Stackelberg (1934)

- Une entreprise **leader/meneuse** et une entreprise **follower/suiveuse**
⇒ **Asymétrie d'information** à l'avantage du leader.
- A l'**équilibre**, le **leader** a un profit **supérieur** à celui qu'il aurait fait à l'équilibre du duopole de Cournot (mais toujours plus faible qu'en monopole) et le **suiveur** fait un profit **inférieur**.

Hypothèses

- Bien **homogène**
- Chaque firme connaît la **fonction de demande totale** du bien.
- Les firmes choisissent **simultanément** leur prix (concurrence **en prix**).
- Capacité de production **illimitée** des duopoleurs.
- Coûts unitaires de production **identiques et constants** (firmes **identiques**).

Détermination de l'équilibre

- Chaque entreprise **choisit son prix** pour **maximiser son profit** en considérant le prix de l'autre firme comme donné.
Que vont-ils **rationnellement** décider ?
- Convergence vers : **prix = coût marginal** !
⇒ **Paradoxe de Bertrand**.
- L'équilibre de Nash est ici Pareto optimal !

L'oligopole ordonné ou l'entente

- Situation de concurrence sur un marché d'oligopole où les différentes firmes **coopèrent** sur leur politique de prix et/ou de quantités et/ou d'influence **géographique** pour :
 - **Atténuer/supprimer la concurrence** (tout en sauvegardant l'apparence) pour augmenter les profits.
 - Supprimer l'**incertitude**.
- Maximisation du **profit commun/joint** en trouvant un moyen pour partager ce profit, comme un **système de quotas** (monopole à **établissements multiples**).
- **Stabilité** de ces ententes? **George Stigler** et la théorie des jeux.

Plan

- 1 La concurrence oligopolistique
 - Définition
 - Le duopole d'Augustin Cournot (1838)
 - Hypothèses
 - Détermination de l'équilibre
 - Caractéristiques de l'équilibre
 - Le duopole d'Heinrich von Stackelberg (1934)
 - Le duopole de Joseph Bertrand (1883)
 - Hypothèses
 - Détermination de l'équilibre
 - L'oligopole ordonné ou l'entente
- 2 La concurrence monopolistique
 - Définition
 - Notion de différenciation
 - Le comportement du producteur
 - Équilibre sur le marché de concurrence monopolistique

Définition

- Situation de concurrence sur un marché dans laquelle les entreprises **différencient suffisamment** leurs produits, de sorte qu'elles se trouvent disposer d'un **certain pouvoir de monopole** pour leurs propres produits.

Définition

« Une catégorie générale de produit est **différenciée** s'il existe une base suffisante pour **distinguer** les marchandises d'un vendeur de celles d'un autre. Peu importe que cette base soit **réelle ou illusoire**.
» Edward Chamberlin (1933).



⇒ Biens étroitement substituables, sans être parfaitement homogènes : **substituts imparfaits**.

Différenciation horizontale

- **A prix identiques**, les consommateurs ont des préférences **différentes** sur deux biens : il n'y a **pas de classement unanime** des biens.
 - Différenciation **spatiale** : localisation **géographique**.
 - **Caractéristiques** ou **variétés** des biens.
 - Différenciation **artificielle/illusoire**.

Différenciation horizontale

- Goût pour la variété *per se* à la Chamberlin : chaque consommateur désire consommer **toutes** les variétés disponibles du bien.
- Existence d'une variété **idéale** à la Hotelling : chaque consommateur désire consommer sa variété **préférée** du bien.

Notion de différenciation verticale

- **A prix identiques**, les consommateurs préfèrent un des biens de façon **unanime**, du fait d'une **différence de qualité** entre les biens.
 - Différenciation **objective/réelle**.
 - Différenciation **subjective/artificielle/illusoire**.

Le comportement du producteur (Modèle de Chamberlin, 1933)

- Demande **spécifique** : Si les produits sont différenciés, chaque entreprise peut avoir une **clientèle propre** et exercer sur elle, dans une certaine mesure, un **pouvoir de marché**.
- Mais même si la demande propre à chaque firme n'est pas **infiniment élastique**, chaque firme subit **toujours** la concurrence de produits **imparfaitement substituables** et donc le risque de perdre sa clientèle si elle pratique des prix **trop élevés**.

Le comportement du producteur (Modèle de Chamberlin, 1933)

- Lorsqu'un producteur est **le seul** à réduire son prix, ses clients **propres** augmentent leurs demandes mais l'entreprise bénéficie aussi d'un **report** d'une partie des clients des firmes concurrentes.

Équilibre sur le marché de concurrence monopolistique

- **Court terme** : équilibre de **monopole** (**recette marginale = coût marginal**).
- **Long terme** : **entrée** de nouvelles firmes attirées par les **perspectives de profit**. La demande qui s'adresse à **chaque** firme se déplace alors **vers la gauche**.
 - Profit **nul** pour chaque firme (prix = coût moyen).
 - Prix du marché $>$ prix de CPP : **prix = coût moyen**.
 - **Mauvaise** allocation des ressources ?

⇒ Différence essentielle entre monopole et concurrence monopolistique : **pas de barrière à l'entrée** en concurrence monopolistique.

Équilibre sur le marché de concurrence monopolistique

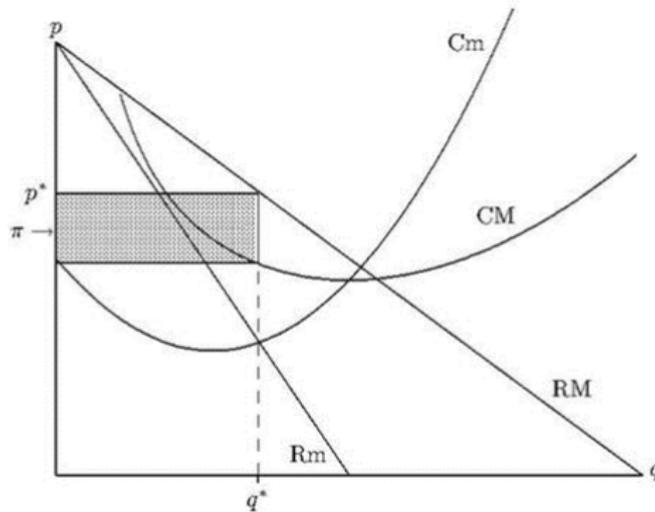


Figure 2 – Équilibre de court terme de la concurrence monopolistique

Équilibre sur le marché de concurrence monopolistique

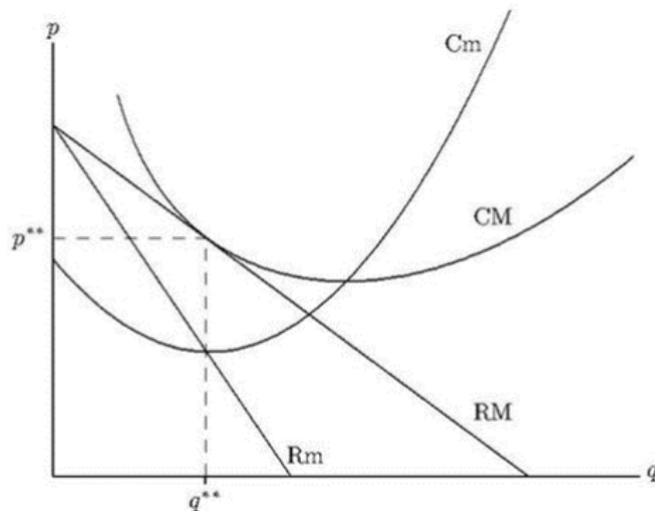


Figure 3 – Équilibre de long terme de la concurrence monopolistique